

INFRASTRUCTURES 2010

Appel à projets « Infrastructures nationales en biologie et santé »

RAPPORT

Informations importantes à destination des rapporteurs (à lire attentivement)

Les avis des experts, ainsi que les notes attribuées par ceux-ci, sont intégrés dans ce document. Votre rapport sera utilisé par le Comité d'évaluation (CE) pour classer les projets. Le comité de pilotage proposera au Commissariat Général à l'Investissement (CGI), sur la base du rapport du CE, une liste de projets. Le Premier ministre, sur proposition du CGI, arrête la liste des bénéficiaires et les montants accordés.

Le rapport d'expertise est divisée en 5 rubriques reprenant l'ensemble des critères d'évaluation des projets, décrits dans le texte de l'appel à projets. Chaque rubrique comporte un certain nombre de points permettant de faciliter l'analyse pour attribuer une note de synthèse par rubrique. Il est demandé, pour chaque rubrique, en plus de la note de synthèse, un commentaire justifiant l'appréciation du rapporteur.

Pour chaque note demandée, le barème utilisé est le suivant :

- 5 = excellent**
- 4 = très bon**
- 3 = acceptable**
- 2 = imparfait**
- 1 = insuffisant**
- 0 = très insuffisant**

Un tableau de synthèse permet ensuite de calculer la note d'évaluation globale du projet (note qui peut ne pas être un nombre entier), et de faire un commentaire sur les points forts et points faibles du projet.

Le rapporteur rédigera alors une synthèse de son expertise, destinée au Comité d'évaluation, et une synthèse, éventuellement adaptée, destinée, le cas échéant, au coordinateur du projet.

Les experts doivent rester anonymes, mis à part pour les membres concernés du jury, le responsable et les chargés de mission de l'appel à projets « Infrastructures », et ce, pour un projet donné.

Rapporteur	Projet
Nom :	Nom du projet :
Prénom :	Numéro d'ordre du projet :

1. Pertinence de la proposition au regard des orientations de l'appel à projets.

- qualité et ambition scientifique, capacité à répondre aux grands enjeux scientifiques
- visibilité nationale de l'infrastructure, rareté et caractère innovant des prestations
- capacités à attirer des projets industriels
- qualité des équipes scientifiques supports de l'infrastructure
- dans le cas d'infrastructures déjà opérationnelles, qui candidateraient à une augmentation et amélioration de capacité, qualité des projets réalisés jusqu'ici
- méthodologie, qualité de la construction du projet et de sa coordination
- pertinence et justification des choix technologiques par rapport au contexte international
- prise en compte des aspects éthiques, juridiques et anthropologiques le cas échéant

Note sur 5 pour ce critère

Commentaires justifiant l'évaluation

Notes des experts	Expert 1	Expert 2	Expert 3	Expert 4	Expert 5

Commentaires par rapport aux notes des experts

2. Stratégie scientifique.

- le cas échéant, lien avec les stratégies des alliances concernant le projet d'infrastructure, lorsqu'elles ont été décrites dans des documents connus à la date de publication du présent appel à projets
- insertion dans la stratégie nationale de la recherche et de l'innovation, dans la feuille de route nationale des très grandes infrastructures de recherche et dans la stratégie européenne
- le cas échéant, positionnement, perspectives, et intégration du projet dans le contexte des différents programmes ESFRI et des phases préparatoires, finales et de mise en œuvre à court terme
- structuration du projet, rigueur de définition des résultats attendus (livrables, jalons...)
- cohérence avec la politique scientifique du site et les soumissions aux autres appels à projet dans le cadre des Investissements d'avenir .

Note sur 5 pour ce critère

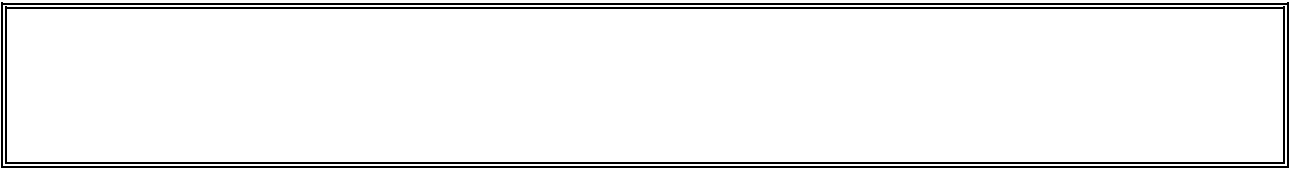
Commentaires justifiant l'évaluation

Notes des experts	Expert 1	Expert 2	Expert 3	Expert 4	Expert 5
<i>Commentaires par rapport aux notes des experts</i>					

3. Gouvernance					
<ul style="list-style-type: none"> - stratégie de management sur le long terme - existence d'une organisation en capacité de porter et gérer le projet (qualité du management, compétences en valorisation...) - pertinence de la demande par rapport aux compétences nécessaires sur le long terme - compétence et expérience du coordinateur du projet - qualité de la gouvernance et de l'accord public/privé le cas échéant (voir en 4.2) - transparence des modalités d'accès scientifiques et financières à l'infrastructure, modalités de sélection des projets - coordination à l'échelon national (et éventuellement européen ou international) de l'accès et de la fourniture des services - contribution aux actions de diffusion des technologies innovantes vers la communauté, implication dans la formation des utilisateurs potentiels et des étudiants. - une attention particulière sera portée à l'engagement des alliances ou des établissements supports à soutenir à long terme l'infrastructure, en particulier en termes de moyens humains et financiers 					
Note sur 5 pour ce critère					
<i>Commentaires justifiant l'évaluation</i>					
Notes des experts	Expert 1	Expert 2	Expert 3	Expert 4	Expert 5
<i>Commentaires par rapport aux notes des experts</i>					

4. Impact global du projet.					
<ul style="list-style-type: none"> - impact socio-économique ; retombées attendues en terme d'amélioration des connaissances et d'innovation, d'attractivité du territoire - perspectives d'applications industrielles, médicales ou environnementales, potentiel économique et commercial - plan d'affaires - impact en termes de structuration nationale dans le domaine des sciences du vivant - impact en termes de formation (communauté scientifique, étudiants en sciences) aux nouvelles technologies utilisée en sciences du vivant. - stratégie de valorisation - développement de nouvelles générations de machines - estimations quantifiées des retombées socio-économiques envisageables dans le secteur de l'instrumentation scientifique 					
Note sur 5 pour ce critère					
<i>Commentaires justifiant l'évaluation</i>					
Notes des experts	Expert 1	Expert 2	Expert 3	Expert 4	Expert 5
<i>Commentaires par rapport aux notes des experts</i>					

5. Adéquation projet – moyens / Faisabilité du projet.					
<ul style="list-style-type: none"> - plan de financement à moyen/long terme (au moins 5 ans) - adaptation et justification du montant de l'aide demandée - adaptation des coûts de coordination (régis par le règlement financier de l'appel à projets) - évaluation du montant des investissements et achats d'équipement - ressources humaines affectées par le porteur de projet - justification des moyens en personnel - effet de levier des fonds sur les cofinancements publics et privés - évaluation du montant des frais de fonctionnement induits hors masse salariale (fluides, consommables, maintenance...) - réalisme du calendrier 					
Note sur 5 pour ce critère					
<i>Commentaires justifiant l'évaluation</i>					
Notes des experts	Expert 1	Expert 2	Expert 3	Expert 4	Expert 5
<i>Commentaires par rapport aux notes des experts</i>					



Commentaire général et avis du rapporteur						Note
1. Pertinence de la proposition au regard des orientations de l'appel à projets						
2. Stratégie scientifique						
3. Gouvernance						
4. Impact global du projet						
5. Adéquation projet – moyens / Faisabilité du projet						
Note globale sur 25						
Principaux points forts du projet :						
Principaux points faibles du projet :						
Notes des experts	Expert 1	Expert 2	Expert 3	Expert 4	Expert 5	
<i>Commentaires par rapport aux notes des experts</i>						

Synthèse destinée au Comité d'évaluation (Obligatoire)

Commentaires éventuels sur les expertises

Projet de rapport du CE destiné au coordinateur du projet (Obligatoire)

Renseignements concernant le rapporteur	
Nom	
Prénom	
Organisme de rattachement	
Mèl	
Téléphone	
Implication éventuelle, directe ou indirecte, dans le projet (si oui, préciser)	
Implication éventuelle, directe ou indirecte, dans un projet concurrent, non nécessairement soumis à Infrastructures (si oui, préciser lequel)	
Mots clés décrivant votre (vos) domaine(s) de compétence (dans l'ordre d'importance décroissant)	
Mot clé 1	
Mot clé 2	
Mot clé 3	
Mot clé 4	
Mot clé 5	